

- COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 21 AVRIL 2022

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce **jeudi 21 AVRIL 2022 de 10H à 12H**, sous la haute autorité de son **Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION.

II. COMMUNICATIONS

III. DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

IV. DIVERS.

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION.

Le Chef de l'État a porté essentiellement son message sur l'évaluation trimestrielle, individuelle et collective des membres du Gouvernement afin d'améliorer les performances de l'action gouvernementale. Il a demandé au Chef du Gouvernement de lui transmettre le bilan trimestriel des départements sectoriels, y compris le rapport d'évaluation et de performance de chaque Ministre dans les meilleurs délais.

Pour renforcer l'orthodoxie dans la gestion des deniers publics, le Chef de l'État a annoncé la mise en place d'une cellule de dénonciation des actes de corruption à travers un numéro vert, le 11 11, qui sera placé sous son autorité directe. Il est important de préciser que cette cellule ne devra et ne sera pas un instrument de diffamation ou de calomnie. La cellule sera en étroite collaboration avec les services spécialisés. Toutefois, le Chef de l'État a rappelé que les auteurs des fausses dénonciations engagent leur responsabilité morale et ou pénale.

En information générale, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées a informé que le cadre de concertation qui est ouvert à toutes les forces vives de la nation sera l'espace pour se retrouver et échanger des problèmes de notre pays.

Ses travaux se feront sans pression et sans compromission. Seul l'intérêt du peuple de Guinée sera mis en avant.

Dans cette concertation, les solutions des problèmes guinéens seront trouvées en Guinée et par les Guinéens.

Le Chef de l'Etat a rassuré de sa détermination à mener le chantier de la refondation jusqu'au bout.

II. COMMUNICATIONS

Monsieur le Premier Ministre a présenté au nom du Gouvernement et du Président de la Transition les condoléances les plus sincères au Ministre de la Culture qui a perdu son frère aîné à Kindia.

Ensuite, le Chef du Gouvernement a porté à l'attention du Conseil les instructions reçues du Président de la transition relatives à la suppression des taxes sur les matériels agricoles et accessoires destinés à la production de l'énergie solaire. Le Premier Ministre a demandé un embargo sur la réexportation de ces matériels subventionnés

Enfin, le Premier Ministre a rappelé qu'au niveau des finances publiques, les comptes de l'État se portent bien pour cette période. Il faut donc accélérer le paiement des arriérés jusqu'à hauteur de 30 milliards GNF en faveur des PME en général. Pour favoriser une injection des ressources auprès des communautés locales par effet induit, le plan de paiement pourrait commencer par les BTP et les travaux de l'intérieur du pays.

Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a fait une communication relative à la proposition de chronogramme soumise aux forces vives de la nation (société civile, partis politiques, etc...). Il a présenté le document relatant les activités contenues dans le chronogramme de la Transition et informé du lancement du cadre de concertation dédié au dialogue inclusif avec les acteurs politiques comme stipulé par la charte de la transition en son article 77.

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a rappelé qu'en lien avec l'objectif de refondation de l'État, exprimé avec force et conviction par le CNRD, il a procédé à un toilettage du fichier de l'administration qui a permis de libérer 11.000 postes, et des départs à la retraite.

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

A l'issue de la Communication du Ministre l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Conseil a fait la recommandation suivante :

Créer un comité interministériel afin de compiler les différentes contributions et les transmettre au Président du CNRD. Ce comité interministériel sera coordonné par le Ministre en charge de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Il sera composé des Ministres en charge de : l'Enseignement Supérieur, de la Justice, de la Santé, de la Sécurité, des Affaires Étrangères, de l'Information et de la Communication, du Ministre Secrétaire General du Gouvernement et du Ministre Porte-parole du Gouvernement.

A l'issue de la Communication du Ministre du Travail et de la Fonction Publique, le Conseil a adopté les décisions et recommandations suivantes :

1. Privilégier le redéploiement des non-postés à toute initiative nouvelle de recrutement ;
2. Changer de paradigme en sortant du schéma des recrutements massifs pour une politique de ressources humaines plus adaptée aux priorités sectorielles qui privilégie le recrutement aux cas par cas ;
3. Compléter l'identification des besoins de chaque département en tenant compte de la situation des non postés.

IV. DIVERS.

· Le Ministre de l'Administration du Territoire a informé le Conseil de deux cas d'urgence humanitaire à l'intérieur du pays : une tornade ayant fait 600 sans abris à Kissidougou et un feu de brousse ayant causé 900 autres sans abris à Niagassola dans la préfecture de Siguiri. Les mesures d'accompagnement sont en cours d'organisation par le Ministre de l'Administration du Territoire.

· La Ministre de l'Information a informé le Conseil de la signature d'un arrêté conjoint sur la tarification des prestations au niveau des médias de services publics. Elle a également informé le Conseil de la Célébration de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse le 3 mai.

· Les Ministres de la Justice et du Budget ont rendu compte de leur mission à Niamey dans le cadre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Grâce à l'appui du Gouvernement, un de nos compatriotes a été élu membre de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA). Le Conseil s'est félicité de cette annonce et a encouragé le Gouvernement à travailler sur une stratégie de positionnement de nos compatriotes dans les organisations et institutions internationales.

· Le Ministre de la Culture a communiqué sur l'organisation prochaine du Salon International de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat (SICTA).

· Enfin, le Ministre des Affaires étrangères a fait part du bon déroulement des Assises en Afrique, en Europe et en Amérique.

Conakry, le 21 avril 2022

Ousmane Gaoual DIALLO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Porte-Parole du Gouvernement.